

Point d'actualités Coronavirus – Zone Côte d'Ivoire (07/05)

(Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap Vert, Guinée, Gambie, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone)
FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Contexte général

Situation épidémiologique : Nombre de cas au 06/05 :

Burkina Fasso : 672 / 46 décès
Côte d'Ivoire : 1432 /19 décès
Cap Vert : 175 / 2 décès
Guinée : 1710 / 9 décès
Gambie : 17 / 1 décès
Guinée Bissau : 413 / 1 décès
Libéria : 166 /18 décès
Mali : 580 / 29 décès
Mauritanie : 8 /1 décès
Sénégal : 1271 /10 décès
Sierra Leone : 178 / 9 décès

Mauritanie : allègement des mesures liées au COVID 19

Après l'allègement du couvre-feu les rassemblements religieux du vendredi sont de nouveau autorisés et la réouverture des restaurants possible avec un respect strict des mesures de distanciation sociale.

- **Restrictions aux frontières (restriction d'accès à certains ressortissants, postes frontières fermés, contrôles induits, problème chauffeurs par ex)**
- **Mali : Les fermetures de frontière perturbent les activités pastorales :**

Alors qu'au Mali les conditions pastorales cette année ont été généralement satisfaisantes, avec l'arrivée du coronavirus sur le territoire malien, la fermeture des frontières est une difficulté majeure en particulier pour les éleveurs au Nord Mali dont l'activité formelle et informelle est très dépendante des échanges avec les pays voisins. Le prix des animaux d'élevage a chuté : **les acheteurs venant d'Algérie, du Niger, du Nigeria ou de la Côte d'Ivoire ne sont plus en mesure de venir acheter ces animaux**, ce qui est préjudiciable pour les éleveurs lors des échanges animaux/céréales.

- **Mauritanie : l'activité pastorale déjà durement frappé par la sécheresse est aussi handicapée par la fermeture des frontières :**

Dans les zones pastorales, des pluies ont été insuffisantes pour la troisième année consécutive ce qui entraine **un déficit fourrager estimé à environ 6 millions de tonnes de matière. La fermeture des frontières empêche les troupeaux de transhumers vers le Sénégal et le Mali**, ceux-ci sont bloqués dans la région du Guidimagha depuis le début de la période de soudure pastorale (avril-mai).

- **Circulation des marchandises (certificats sanitaires, difficultés de circulation et d'acheminement, difficultés export/import)**
- **Guinée : renforcement des mesures de prévention à Conacry :**

Les autorités guinéennes ont annoncé que la circulation entre la capitale et le reste du pays est interdite. Cette annonce a été mal accueillie par les populations.

- **Burkina Faso : allègement des restrictions de circulation :**

Les mesures d'isolement des principales villes sont progressivement levées et le couvre-feu allégé.

- **Mesures spécifiques secteur agricole et alimentaire**
- **Mauritanie : Un programme de sauvetage du secteur pastoral ambitieux mais qui connaît de graves difficultés opérationnelles :**

Le 15 avril, le président mauritanien a lancé un vaste programme pastoral d'urgence visant à venir en aide aux éleveurs pendant cette période de soudure après une saison des pluies fortement déficitaire. D'un coût global de 1,2 milliards d'ouguiyas MRU (32 millions de dollars US), ce programme comporte trois composantes : aliments de bétail, forages et santé animale. Depuis les annonces du vaste programme pastoral, les éleveurs n'auraient toujours pas accès aux aliments du bétail d'après des rapports d'associations sur place.

- **Mali : Le ministère de l'Industrie et du Commerce limite les exportations de produits de première nécessité**

Alors que le gouvernement a fixé dès le début de la pandémie des prix plafonds de certains produits alimentaires de base (sucre en poudre, riz brisé, huile alimentaire locale, pain). La Direction générale des douanes a par ailleurs annoncé des mesures drastiques **interdisant l'exportation et la réexportation des produits comme le riz, le mil, le sucre, le lait, les pâtes alimentaires, l'huile, les aliments pour le bétail afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement des marchés locaux.**

Burkina Faso : Une soudure pastorale difficile en raison des déficits de production fourragère, des restrictions dans l'accès aux zones de pâture du fait de l'insécurité et du coût élevé des aliments de complément (SPA) exacerbé par la fermeture des principaux marchés à bétail comme mesure de prévention à la menace de COVID-19.

- **Burkina Faso : Contrôle renforcé des prix**

Lancement le 23 avril d'une opération « contrôle spécial Ramadan » avec des contrôles quasi quotidiens, des prix de produits de grande consommation, conduite par le ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat (MCIA). Elle a permis de vérifier **la disponibilité de stocks importants (huile, sucre, céréales, riz...), la relative stabilité des prix et la qualité des produits.**

- **Mesures Pêche**
- **Mauritanie : Une série de mesures en faveur du secteur de la pêche :**
 - Le 26 mars, le Président a annoncé plusieurs mesures sociales : l'une d'entre elles est **l'exonération de tous les impôts locaux imputés aux petites entreprises et aux pêcheurs artisanaux jusqu'à la fin de l'année.**
 - Le 30 mars, le Ministre des Pêches a annoncé une campagne de sensibilisation sur les gravités que représente le Covid-19 et sur les voies et moyens de prévention. Le Ministre a **appelé les populations côtières à éviter tout contact avec les voyageurs** et à rester vigilants en vue de signaler tout cas suspect.

- Le 08 avril, **le ministère mauritanien de la Pêche a décidé de constituer un stock de 20.000 tonnes de poissons destinés exclusivement à la consommation locale** en réponse au ralentissement de l'activité économique liée à la pandémie
- Le 13 avril, le Ministre des Pêches a rappelé que **le Marché aux Poissons constitue l'unique point d'approvisionnement de Nouakchott en poissons frais** et doit faire l'objet de mesures préventives pour protéger ses visiteurs. A cet effet, 5000 masques et gants ont été distribués dont le port est obligatoire pour les usagers du marché.
- Le 20 avril, le Ministre des Pêches a supervisé le lancement de l'opération de **distribution de poissons gratuite de 10 000 tonnes de poisson** dans différentes wilayas (cantons) du pays.
- Le 02 mai, le Ministre des Pêches a annoncé la prolongation des activités de la pêche. Parallèlement, il a décidé de **repousser au 15 mai le premier arrêt de la pêche industrielle de fond alors qu'il était prévu le 1er mai.**